

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 23 OCTOBRE 2020

N° 2020-07-15

L'an deux mille vingt, le vingt-trois octobre à neuf heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf octobre deux mille vingt, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 16

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 22
Exprimées par pouvoirs : 10
Total (mini 19) : 32

Quorum atteint

**3 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix chacun)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte
d'Azur (porteuse de 2 voix)**

Jacqueline BOUYAC

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**10 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Robert GARCIN, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Danielle TOUCHE

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Dominique BESSON à Claude AURIAS, Serge ROUX à Didier-Claude BLANC, Marie-Pierre MONIER à Sébastien BERNARD, Eliane BARREILLE à Jacqueline BOUYAC, Lionel TARDY à Robert GARCIN, André GILLES à Corinne MOULIN, Pascale ROCHAS à Roland PEYRON, Christelle RUYSSCHAERT à Éric RICHARD

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 9 heures.

Madame Jacqueline BOUYAC est nommée secrétaire de séance.

Objet : Zones intermédiaires et forêts matures : fonctionnalité face aux changements globaux – Candidature InterParcs – Programme POIA : ajustement du plan de financement

- ◆ Vu la délibération du Bureau Syndical n° 2020-04-08 du 14 mai 2020

Le Président expose,

En juin 2020, le Parc naturel régional du Vercors s'est constitué chef de file pour porter la réponse conjointe en interparcs à un Appel à projet POIA-OS2 sur les trames fonctionnelles des zones ouvertes intermédiaires et des forêts matures.

Cette candidature a fait l'objet de plusieurs dépôts de demandes de subventions complémentaires au FEDER, auprès de la convention de massif des Alpes, ainsi que des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Afin que les différentes demandes de financements complémentaires aboutissent, notamment auprès de la Région SUD, le plan de financement initialement présenté en juin a dû être modifié. Le calendrier reste quant à lui inchangé, pour un projet démarrant en janvier 2021 et se terminant en décembre 2022.

Le Président informe les membres du Bureau que le budget global du projet, après dépôt auprès des financeurs est de 715 919 € pour 5 Parcs.

Il se répartit comme suit :

DEPENSES (€ TTC)		RECETTES (€)	
<u>Trame Forêts matures</u>	715 919,00 €	FEDER (60%)	429 551,40 €
Expertise interne		Etat (10%)	71 591,90 €
Prestations de service		Région AURA	41 932,10 €
Achats divers		Région Sud	29 159,80 €
<u>Trame Zones intermédiaires</u>		Auto-financement - 5 Parcs naturels régionaux (20%)	143 683,80 €
Expertise interne			
Prestations de service			
Achats divers			
Total dépenses	715 919,00 €	Total recettes	715 919,00 €

Pour le Parc naturel régional des Baronnies provençales, le budget concernant cette opération est présenté ci-dessous :

DEPENSES (€ TTC)		RECETTES (€)	
Temps de travail			
- Zones pastorales : Participation et animation des différentes phases du projet, lien aux chercheurs, 28 jours chargée de mission développement territorial et 17 jours chargée de mission biodiversité	20 398 €	Union Européenne FEDER - POIA OS2 (60%)	51 723.60 €
- Trame forêts matures Participation et animation des différentes phases du projet, lien aux chercheurs : 35j Chargée de mission biodiversité			



Prestations extérieures trame des zones pastorales			
- Appuis naturalistes (PnrBp)	3 000 €		
- Expertises pastorales agricoles (commande groupée - 5 PNR) Méthode de travail commune aux experts pastoraux et agricoles : modalités de gestion, propriétés agroécologiques, sensibilités aux aléas climatiques, guide d'analyse des milieux, expertise pastorale	16 500 €	Etat - CGET (10%)	8 620.60 €
- Expertise floristique (commande groupée Char- treuse/Vercors/Baronnies/Verdon) Etat des connaissances et caractérisation floristique des ZP à l'échelle des 5 parcs - test dans 4 PNR : Chartreuse, Vercors, Baronnies et Verdon	10 075 €		
- Elaboration/suivi de l'observatoire (commande groupée 5 PNR) Test et adaptation du protocole de suivi territoire habitat Flore Sentinelle dans 3 PNR (Bauges, Vercors, Verdon) -Extrapolation à l'ensemble des 5 PNR	4 800 €	Région SUD PACA (10%)	8 620.60 €
Prestations extérieures forêt			
- Expertise scientifique (commande groupée Baronnies/Verdon) Caractérisation attributs de maturité en forêts méditerranéennes	17 215 €		
- Accompagnement scientifique (commande groupée 5 PNR) Réponse de la faune à la trame de forêt mature	4 278 €	Autofinancement Pnr Baronnies provençales (20%)	17 241.20 €
Autres prestations extérieures			
- Opérationnalisation des deux trames : ZP et Forêts matures ; élaboration multipartenaire d'un programme opérationnel pour les 5 ans à venir	3 340 €		
Achat de matériels de terrain			
Jumelles, tablettes numériques renforcées, dendromètre, ruban forestier	4 600 €		
Frais de déplacement			
Réunions de travail, séminaires, expérimentation	2 000 €		
TOTAL	86 206 €	TOTAL	86 206 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de s'engager avec les autres Pnr dans ce projet et de solliciter les financeurs pour la partie le concernant
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

